



Convention citoyenne sur les temps de l'enfant : comment passer à côté des vrais enjeux de l'école.

En mettant en place une convention citoyenne sur les temps de l'enfant par le prisme de l'organisation de la journée d'école et des vacances scolaires, le président Macron passe une fois de plus à côté des enjeux de l'école. Alors que depuis 2013 les débats sur les rythmes scolaires ont largement crispé les relations entre les municipalités, les personnels et les parents d'élèves, mettre en avant la réduction des vacances d'été va forcément conduire à relancer un prof bashing qui ne peut que concourir à fracturer encore plus la communauté éducative.

Les rythmes scolaires révisés en 2013 puis totalement revus lors du premier quinquennat Macron en 2017 n'ont jamais fait l'objet d'un bilan sérieux de la part du ministère de l'Éducation nationale. Aucun comité de suivi n'a pu étudier leurs effets et objectiver leur impact sur la réussite des élèves.

Cette question prise sous l'unique angle de l'organisation scolaire et périscolaire, sans prendre en considération le rythme de la société, du travail des parents n'a aucun sens. Par ailleurs, Emmanuel Macron ne peut continuer d'affirmer que la France est le pays européen qui a le plus de vacances d'été alors que la France est plutôt dans la moyenne basse et qu'en comparaison la Finlande, qui est le pays qui a les meilleurs résultats scolaires, a 10 semaines de congés estivaux.

Focaliser le débat sur les temps scolaires et les vacances, c'est détourner volontairement le regard du contexte actuel d'une école au bord de la rupture. Inégalités scolaires, moyens pour l'inclusion, conditions de travail, attractivité, salaires, nombre d'élèves par classe ... autant de questions passées sous silence par le président de la République.

Pourtant, tous les rapports le montrent, les situations d'enseignement et les conditions de travail dans les classes se dégradent pouvant entraîner mal être voire souffrance des élèves et des personnels.

La FSU-SNUipp l'a démontré en 2023 à travers sa campagne « J'alerte » et encore récemment par sa consultation massive de la profession où 67 000 enseignantes et enseignants mais également AESH ont manifesté la volonté de changer radicalement de cap en matière d'inclusion, exigeant les moyens d'une inclusion réussie. C'est ce débat qui doit être engagé pour l'école : quels moyens donne-t-on aux professionnels de l'éducation pour réussir leurs missions essentielles, celle de faire réussir tous les élèves ?

Il est fort à parier que la convention citoyenne ne répondra pas à cette question.

Paris, le 03 mai 2025